



Communiqué de presse

**Pôle Recherche
et Développement**
Service
Communication

Nîmes, le 5 septembre 2014

Contacts presse :
Responsable de
Communication,
Claire LEJEUNE
04 66 68 30 91
claire.lejeune@chu-nimes.fr

L'institut de Neuro médico-chirurgicale et les grands travaux à venir

- **Conception du bâtiment confiée au cabinet d'architecture, *Michel Beauvais et associés et Tourre Sauchis Architectes***
- **Une offre complète de soins : consultations, neuro-vasculaire, neurologie, neurochirurgie**
- **Un partenariat public-privé entre le CHU de Nîmes et la clinique des franciscaines**

Les premières phases d'études en vue de la construction du bâtiment de neurologie/neurochirurgie public privé sur le site de Carémeau sont lancées.

La conception du bâtiment a été confiée au cabinet d'architecture *Michel Beauvais et associés et Tourre Sauchis Architectes*, qui ont remporté le 19 février 2014 le concours lancé par le CHU, en partenariat avec le bureau d'étude *Technip TPS*.

Le coût total de l'opération toutes dépenses confondues est de 14,5 millions d'euros TTC TDC.

D'une superficie totale de 5023 m² (surface plancher), situé en proue de l'accès principal du site, ce bâtiment permet de regrouper les activités de Neurochirurgie des établissements de santé publics et privés : le CHU de Nîmes et la clinique Les Franciscaines.

Ce nouveau centre de neurochirurgie proposera aux patients gardois, mais aussi aux habitants des départements limitrophes, une offre de soins complète: consultations, diagnostics, neuro-oncologie, neurologie, traumatologie faciale, neurochirurgie, radiologie, neuro-vasculaire.



La répartition du programme médical se fera de façon cohérente sur un bâtiment de deux étages:

- 3 Blocs opératoire de neurochirurgie public / privé.
- Un plateau de consultation public / privé.
- Une unité d'hospitalisation complète de neurochirurgie de 40 lits.
- Une unité de soins intensifs neuro-vasculaire de 8 lits.
- Une unité d'hospitalisation complète de neurologie de 32 lits.
- Réserve foncière pour un IRM dédié
- Etage supplémentaire avec la neurologie et l'unité de soins intensifs neuro-vasculaires publiques
 - Neurologie 30 lits
 - Unité de Soins Intensifs Neuro-Vasculaire de 8 lits avec un objectif à 12 lits

Une attention particulière a été portée dès la phase de conception au confort des patients en concédant une ambiance intimiste aux chambres grâce aux aménagements menuisés. La dimension généreuse de ces espaces favoriseront la sensation de bien-être.

Le permis de construire a été déposé et les travaux débuteront au premier trimestre 2015 pour une durée de 12 mois.

La maîtrise d'ouvrage est assurée par le CHU de Nîmes- Direction des Travaux.

Ce centre de référence sera particulièrement adapté, entre autres, aux patients ayant fait un AVC et dont la rapidité de la prise en charge est essentielle, car à l'instar de la cancérologie, tous les moyens seront regroupés dans un même lieu.

Maîtrise d'ouvrage : CHU de Nîmes – Direction des travaux

Equipe de Maître d'œuvre

- Architecte : Agence Michel Beauvais et Associés (Paris)
Tourre Sauchis Architecte (Montpellier)
 - Bureau d'étude technique : Technip TPS (Lyon)
 - Economiste : Arehe Med SARL (Montpellier)
- Bureau de contrôle:** Bureau Véritas



A propos de CHU

Le CHU de Nîmes, fort de ses finances saines, suit son schéma directeur immobilier initié en 2007 qui vise à rénover une grande partie de son patrimoine immobilier.

140 million d'euros, de 2013 à 2016, seront investis.

En 2015 plusieurs bâtiments se construiront :

- l'institut de cancérologie public, privé, dont la construction a débuté
 - la réhabilitation de 160 lits d'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes sur le site de Serre Cavalier,
 - le pôle neuroscience, une coopération public, privé,
- Une fois ces travaux achevés, le CHU engagera la seconde phase de sa modernisation.
Dès 2016, la prise en charge ambulatoire sera une de priorité du CHU.

Les Grands travaux à venir

Le plan directeur immobilier : une traduction patrimoniale du projet d'établissement
dégager les surfaces nécessaires pour permettre les évolutions capacitaires prévues dans les projets médicaux
assurer une cohérence géographique des prises en charge autour de filières de soins cohérentes
conforter et consolider le développement des activités ambulatoires
simplifier et fluidifier les parcours du patient et les flux logistiques
améliorer le confort hôtelier des patients : augmenter le nombre de chambres individuelles
privilégier les réallocations de surfaces au détriment des nouvelles constructions

Utilisation des surfaces dégagées par l'Institut de cancérologie

Exploitation de l'opportunité de nouvelles surfaces dans les nouveaux bâtiments projetés
Etages supplémentaires : Institut de cancérologie et bâtiment de neurochirurgie

Respect des axes structurants de Carémeau nord et Carémeau sud

Coût TDC court séjour : 39 000 000 € (valeur dernier trimestre 2013)

Coût TDC bâtiment SSR – USP : 18 000 000 € (valeur dernier trimestre 2013)

Centre de la vision : 12 500 000 € (hors enveloppe)



Axe 1

- Organisation d'un hôpital davantage tourné vers l'ambulatoire : axe ambulatoire
 - Optimisation et regroupement des surfaces de consultations
 - Consultations privilégiées au niveau rdc à proximité de l'accueil général du CHU
- Développement de la chirurgie ambulatoire
 - Création de 3 blocs opératoires supplémentaires dédiés à la chirurgie ambulatoire
 - Extension des lits et places de chirurgie ambulatoire
 - Extension de 20 à 40 places à partir du site actuel (doublement)

Axe 2

- Regroupement d'une filière de diagnostic et de traitement du cancer – structure de référence pour le département du Gard
 - Partenariat public/privé autour de l'Institut de cancérologie
 - Radiothérapie : CHU et Oncogard
 - Médecine nucléaire : CHU
 - Imagerie : CHU et Némoscans
 - HJ oncologie : CHU et Kenval
 - HC hémato-oncologie : CHU et Kenval
 - Regroupement de la chirurgie carcinologique et de la pneumologie au dernier étage de l'Institut de cancérologie
 - Chirurgie carcinologique 40 lits
 - Pneumologie : 25 lits

Axe 3

- Regroupement d'une filière de neuro médico-chirurgicale
 - Regroupement de la neurochirurgie publique (CHU) et privée (Clinique des Franciscaines, Neurosud) sur le site de Carêmeau dans un nouveau bâtiment
 - 3 bloc opératoires de neurochirurgie
 - 40 lits d'HC de neurochirurgie
 - Consultations de neurochirurgie
 - Réserve foncière pour un IRM dédié
 - Etage supplémentaire avec la neurologie et l'unité de soins intensifs neuro-vasculaires
 - Neurologie 30 lits
 - USINV 8 lits avec un objectif à 12 lits

Axe 4

- Regroupement d'une filière de soins « chauds » et d'aval des urgences
 - Regroupement autour d'un axe vertical relié aux urgences
 - Extension des lits de réanimation et de soins continus
 - Réanimation : création de 4 lits supplémentaires – 30 au total
 - Soins continus : création de 12 lits supplémentaires – 20 au total
 - Perspective à 40 lits avec l'extension de la rotonde (20 lits)
 - Extension des lits d'aval des urgences



- Unité d'aval des urgences (UMCH) : 9 lits supplémentaires – 24 au total
- Médecine polyvalente relocalisée : 30 lits
- Amélioration de la prise en charge des syndromes coronariens aigus et des troubles du rythme par l'extension du service de cardiologie avec 6 lits supplémentaires d' USIC, la création de 12 lits d'hospitalisation de semaine et l'extension du plateau technique non invasif de cardiologie

Axe 5

- Regroupement d'une filière autour de la vision:
- Soins aigus / Basse vision / Recherche et développement
 - Projet de centre de la vision en partenariat avec l'ARAMAV
 - HC ophtalmologie CHU : 10 lits
 - Consultations et explorations ophtalmologie CHU
 - 3 blocs opératoires ophtalmologie et chirurgie réfractive CHU
 - Hospitalisation SSR ophtalmologie 20 lits ARAMAV
 - Plateau de rééducation ophtalmologique ARAMAV
 - Recherche et développement : Hôtel d'entreprises
- Implantation sur le site de Carémeau

Axe 6

- Restructuration de la filière Pôle Mère Enfant
 - Doublement des surfaces de néonatalogie
 - Mise en conformité
 - Extension des surfaces des consultations de pédiatrie
 - Cohérence spatiale : extension progressive sur l'ensemble du site de Carémeau Nord
- Amélioration de la prise en charge en SSR sur le site de Carémeau
 - Reconstruction d'un nouveau bâtiment SSR en remplacement du pavillon 3 et du pavillon 4 devenus vétustes
 - Démolition du pavillon 3 et « tertiarisation » du pavillon 4

Axe 7

- Regrouper une filière gériatrique court et moyen séjour sur Carémeau
 - Intégration d'un pôle gériatrique court et moyen séjour dans le nouveau bâtiment SSR
 - Médecine gériatrique transférée depuis Carémeau nord : 50 à 60 lits avec une importante amélioration du confort hôtelier
 - HJ gériatrique de 20 places
 - Consultations : plate-forme d'évaluation gériatrique